

## Book Reviews

Jean-François Guilhaudis, *L'Europe en transition*, Paris, Montchrestien, collection 'Clefs' (1993) 160 pages.

This little book seeks to present an overview of the changes brought about in Europe by the collapse of the Soviet Union and the unification of Germany. After an analysis of these two events, special attention is given to their institutional aftermath, namely the reorganization of the European security system and the European Community's drive towards further integration. In conclusion, a few mid-term scenarios are sketched. The book, which is primarily aimed at students of international relations, provides a useful introduction to the study of the new institutional architecture of Europe.

R.D.

Antoine Kassis, *Le nouveau droit européen des contrats internationaux*, Paris, L.G.D.J. (1993) 598 pages.

Cet ouvrage, rédigé par un spécialiste de l'arbitrage, est résolument polémique, sinon pamphlétaire. De très belle facture, il ne constitue certes pas un manuel pratique de la Convention de Rome du 19 juin 1980 sur la loi applicable aux obligations contractuelles, que l'on aurait pu attendre d'un praticien. Il s'attaque plutôt aux faiblesses de cette réforme importante du droit des conflits de lois en matière de contrats, tout en emportant aussi dans la tourmente les positions défendues par maints auteurs français – les autres étant plutôt ignorés – en la matière.

Une première partie s'attarde à la problématique générale des conflits de lois en matière de contrats. Elle comprend une étude approfondie de la définition du contrat international (cent cinquante pages y sont consacrées) et des règles de conflit pratiquées avant la réforme, avec une insistance sur le concept des lois de police et sur la logique du principe d'autonomie. La seconde partie porte sur les «apports» de la Convention de Rome. Ne comprenant pas moins de douze chapitres, elle reprend la question de la définition du contrat international, puis présente successivement la règle de rattachement subsidiaire à défaut de choix des parties, les règles de conflit de lois spéciales (contrats de consommation et de travail) et le principe d'autonomie. Deux chapitres portent respectivement sur le sort réservé à la *lex mercatoria* et sur la problématique du contrat d'Etat. Viennent ensuite l'étude du domaine de la loi applicable, celle de la forme du contrat, l'examen de diverses questions relatives à la mise en œuvre de la règle de rattachement. L'ouvrage se termine par les relations entre la Convention de Rome et l'arbitrage international d'une part, les conventions sur la vente d'autre part.

S'il était possible de saisir, dans l'argumentation fouillée de l'auteur, une thèse directrice, on la trouverait dans la consécration de l'autonomie, au nom d'une sécurité juridique indispensable, thèse sans doute peu surprenante pour un spécialiste de l'arbitrage mais qui, souligne-t-il avec raison, a au moins le mérite d'exister, et même – contrairement à ce qu'il affirme –, en dehors de la matière des contrats. Pour le reste, si les critiques sont nombreuses, les constructions positives ne le sont guère. Si la Convention de Rome n'échappe pas à ses sarcasmes, il n'en va guère autrement des Conventions de La Haye sur la vente. L'auteur y préfère-t-il, pour le rattachement subsidiaire du contrat, la méthode indiciaire? Celle-ci lui paraît reposer sur des postulats aussi illusoire que la thèse de la prestation caractéristique. C'est le facteur du lieu d'exécution qui, entre les lignes, semble avoir sa préférence. L'auteur n'est pas pour autant un adepte de la *lex mercatoria*, mythe dont la Convention de Rome aurait signé l'arrêt de mort, ce qui ne serait pas son moindre mérite (p. 11). Il appelle plutôt à